

Conseil d'Etablissement

Procès-verbal de la séance du 21 mai 2024

Salle « Château 2 », Corsier-sur-Vevey

Quart politique :

Mme Madeleine Skinner, Présidente
Mme Céline Murisier, Jongny
M. Laurent Paschoud, Corseaux
M. Gilbert Cavin, Chardonne
M. Cédric Desmet, Corsier-sur-Vevey

Quart établissement scolaire :

Mme Valérie Boden, Directrice
Mme Cloé Moser, enseignante
M. Matthias Haussener, enseignant
Mme Sonia Baechler, enseignante
Mme Valentine Monney, infirmière scolaire

Quart parents :

Mme Nadine Ducotterd, Mont-Pèlerin
Mme Nathalie Howald, Chardonne
Mme Aline Forgerit, Chardonne
Mme Stéphanie Morson, Corseaux
Mme Valérie Jolissaint, Corseaux

Quart représentants de la
Société civile

Excusés :

Mme Francesca Mietta, APE
M. Thierry Chevalley, Animateur Egzeko
Mme Susana Rodriguez Soc. Dév. Corsier
Mme Chrystelle Schmocker, Bibliothécaire

Secrétaire :

Mme Christine Cuénod-Cochard

1. Accueil par la Présidente

Mme M. Skinner, Présidente, ouvre la séance à 19h30. Elle souhaite la bienvenue aux membres du CE. Elle présente **M. C. Desmet**, qui, suite à une modification du dicastère de **M. H. Liniger** est le nouveau délégué de Corsier au Quart politique

M. C. Desmet a été Conseiller communal de 2016 à 2021, puis Municipal en charge du dicastère Santé publique, Cohésion sociale, Association scolaire pré et parascolaire, éducation, jeunesse, prévention, sport et logistique (informatique).

Les membres suivants sont excusés : Mmes V. Monney, S. Baechler, S. Rodriguez, Ch. Smocker et M. M. Haussener.

Mme la Présidente propose l'adjonction d'un point 3b : vote pour décider des deux demi-journées accordées par le Conseil d'établissement pour l'année scolaire 2024-25 :

- Mercredi matin 28 mai 2025 (avant l'Ascension)
- Vendredi après-midi 27 juin 2025

L'ordre du jour ainsi modifié est accepté à l'unanimité.

2. Procès-verbal de la séance du 20 février 2024

Le procès-verbal est accepté à l'unanimité.

3. Communications de Mme V. Boden, Directrice

-**Mme V. Boden** propose un bref bilan sur les projets d'établissement en cours.

Destinée aux enfants de 1 à 8P, l'exposition « Le labyrinthe des émotions » a suscité considérablement d'intérêt et a rencontré un vif succès auprès des élèves, enseignants et parents de Chardonne. Des ateliers, où toutes les classes étaient décloisonnées, ont été constitués pour travailler sur les émotions. Les productions issues de ces derniers ont servi de supports pour décorer six cabanes en bois correspondant chacune à une émotion.

Mme Cl. Moser relève que le travail a été planifié sur une semaine avec un décloisonnement des classes de Chardonne. Des ateliers ont été proposés pour travailler sur les émotions. Les productions issues de ces derniers (dessins, productions écrites, bandes-son,...) correspondent chacune à une émotion : joie, peur, colère, surprise, dégoût et tristesse.

Le mercredi après-midi, de 15h00 à 20h00, les parents ont pu visiter l'exposition. Le jeudi matin, les élèves ont encore eu la possibilité de voir une dernière fois leurs travaux exposés.

Mme V. Boden informe que, l'année prochaine, ce projet pourrait être reconduit à Corsier. Cela implique la réservation de la Grande salle pour quelques jours et un certain coût. Il faudra réfléchir au financement de cette activité.

-**Mme V. Boden** précise que la soirée « Accompagner les pratiques numériques » pour les élèves de 7-8P et du Cycle 3 a également rencontré un vif succès au collège de Corsier. Nous posons le constat que les parents se déplacent pour des actions de prévention si leurs enfants sont impliqués.

Ce projet d'établissement a permis de participer à :

-Des débats entre parents, enseignants et élèves.

- Des ateliers, des expositions, diffusion des chroniques réalisées avec le Radiobus.
- Un temps d'échange avec des intervenants du pôle prévention d'Action Innocence.

M. Th. Chevalley rappelle la participation de Théâtre-forum avec deux comédiens. Deux sessions préalables avec les élèves de 7-8P avaient permis de choisir les situations de départ en lien avec la problématique liée aux écrans. Les échanges entre parents et enfants ont été extrêmement riches.

Mme V. Boden remercie tous les intervenants. Le but du projet d'établissement « Accompagner les pratiques numériques » a été atteint.

-**Mme V. Boden** informe que la Direction des écoles souhaite changer le mode de communication avec les parents. Elle propose deux variantes :

- a) les informations seraient envoyées par mail aux parents. (Enorme travail de consolidation des adresses mail des parents).
- b) des étiquettes comprenant un QR code et renvoyant aux circulaires seraient collées dans les agendas. Les parents garderaient une trace des circulaires. Cette pratique officialiserait davantage l'agenda des élèves.

Les circulaires, version papier, seraient maintenues pour les courses d'écoles et camps car un retour signé est exigé des parents.

Mme N. Howald estime que le QR code est plus adapté que les mails, il subsiste une trace dans l'agenda. Tous les parents ne consultent pas régulièrement leur boîte mail.

Mme N. Ducotterd confirme qu'il sera plus facile de retrouver une circulaire avec le QR code.

M. C. Desmet précise qu'un courrier devra être adressé aux parents les informant de ce changement. Pour ceux qui ne veulent pas utiliser le QR code, il faut laisser la possibilité de recevoir les circulaires version papier.

Les membres du Quart parents, à l'unanimité, soutiennent la mise en place du nouveau système de communication avec un QR code à coller dans les agendas.

Mme V. Boden rencontrera le Quart parents et l'APE. Ceux-ci souhaiteraient également bénéficier d'une étiquette avec QR code renvoyant à leurs propres activités.

-**Mme V. Boden** informe que l'effectif pour la rentrée scolaire 2024-2025 vacille entre 1075 et 1080 élèves. L'effectif des 1-2P de Jongny diminue fortement suite à des déménagements. Les 1-2P des Monts-de-Corsier seront scolarisés à Jongny. Les futurs 3P des Monts-de-Corsier, après deux années passées au collège de Meruz, poursuivront leur scolarité à Jongny. Les parents doivent comprendre que les enfants peuvent être enclassés dans un des collèges du Cercle scolaire.

Mme V. Boden constate que quelques parents estiment ne pas être informés sur la problématique du harcèlement et de l'intimidation. Comment faire mieux passer l'information auprès des parents ? Le CE pourrait réfléchir à cette problématique. **Mme V. Boden**, à plusieurs reprises, a expliqué que l'équipe pluridisciplinaire se rencontre une fois tous les quinze jours, que des médiateurs sont présents au sein de l'établissement scolaire et que la Méthode de la Préoccupation Partagée (MPP) est fonctionnelle. En cas de problèmes récurrents, les parents sont convoqués. Une gradation des sanctions envers les élèves est définie.

Mme V. Jolissaint précise que, l'année dernière, lors de la rencontre du Quart parents, les modules de prévention mis en place par l'école ont été présentés. Une trentaine de

parents étaient présents. Elle demande si les informations sont intégrées sur le site de l'école.

Mme V. Boden informe que, sur le site, il n'y a pas d'onglet traitant de ces préoccupations. Une collaboration avec les UAPE autour de ces problématiques existe mais elle pourrait être davantage formalisée. La réflexion pourrait se poursuivre avec le CE l'année prochaine.

3b Vote sur le choix des deux demi-journées accordées par le Conseil d'établissement pour l'année scolaire 2024-2025

Mme la Présidente ouvre la discussion sur les demi-journées de congé à accorder.

Mme V. Boden explique que le dernier vendredi d'école, les élèves rangent les salles de classe. L'après-midi, la majorité des VP et VG rejoignent le bord du lac pour se baigner. En accordant le congé du vendredi après-midi, les élèves seront ainsi sous la responsabilité des parents.

Mme C. Murisier informe que les UAPE sont fermées le dernier vendredi d'école.

Mme la Présidente soumet au vote la demande de congé pour le mercredi matin 28 mai 2025 (avant l'Ascension) et le vendredi après-midi 27 juin 2025.

Le CE, à l'unanimité, accorde les deux demi-journées de congé comme proposé.

Mme la Présidente demande à **Mme C. Murisier** si dans le village solidaire de Jongny, des personnes bénévoles seraient intéressées à endosser le rôle de patrouilleur.

Mme C. Murisier, suite à sa demande, n'a pas eu de retour. Elle réitérera sa requête.

4. GT LIFT – suivi, Mme M. Skinner

Mme la Présidente informe que depuis le mois de mars, 15 jeunes ont, soit débuté ou poursuivi leur deuxième expérience. 3 jeunes sont en attente et reprendront en août car il n'y a pas assez de places en lien avec l'ancienne volée en cours. Un jeune a arrêté le programme suite à un engagement sportif intense lié à la compétition. Actuellement, 18 jeunes suivent le programme.

Le groupe de travail LIFT s'est réuni. Suite aux discussions, il s'avère que suivre 19 jeunes est une lourde charge de travail. Une case supplémentaire sera insérée dans le formulaire d'inscription et permettra de sélectionner les élèves. Certains VP n'ont pas envie d'aller en apprentissage et certains jeunes ne comprennent pas l'utilité des modules d'accompagnement. Il est difficile d'obtenir une cohésion de groupe avec cet effectif élevé.

- Une séance d'information pour les jeunes intéressés à rejoindre le programme à la rentrée d'août 2024 aura lieu le jeudi soir 23 mai 2024.

Une nouvelle coordinatrice pour la Suisse romande a été engagée à 60% depuis le 1^{er} mai 2024. Le bureau de Mme Emilie Vuilleumier est localisé à Lausanne.

M. G. Cavin demande si, au sein de l'ARAS Riviera (Association Régionale d'Action Sociale) des places de stage ont été proposées au Groupe LIFT.

Mme la Présidente répond que les négociations sont en cours, mais ce ne serait pas possible avant mars 2025. Mme M. Zénari proposait que les jeunes circulent entre les

divers services basés à Montreux et Vevey. Cette situation serait un peu compliquée pour les élèves alors que cela serait leur première expérience LIFT.

5. Quart parents – Informations

Mmes N. Ducotterd, N. Howald, V. Jolissaint, A. Forgerit et St. Morson donnent un retour sur la journée portes ouvertes des sociétés locales (sportives et culturelles) des communes avoisinantes. Cette journée s'est déroulée à la Grande salle de Chardonne, le samedi 27 avril 2024 de 13h00 à 17h00. Près de 200 personnes se sont déplacées. L'intérêt était vif tant du côté des enfants que des parents.

Par le biais d'un ordinateur, des photos prises tout au long de la journée sont présentées au CE.

Le Quart parents a énormément travaillé sur ce projet, soit des centaines heures. Il faut relever la bonne coordination entre ses membres :

Contacter plus de 80 sociétés pour finalement accueillir 26 sociétés intéressées – Demande de soutien aux communes – Réservation de la Grande salle et formulaire POCAMA (Portail Cantonal des Manifestations) – Création du flyer par l'APE, puis distribution et affichage – Organisation du programme des démonstrations des sociétés et de la collation pour les participants, etc...

Il est à relever une jolie ambiance tout au long de la journée, la satisfaction des participants et visiteurs. Aucun incident n'est venu ternir cette manifestation.

Le Quart parents a été touché par la présence de **Mme M. Skinner**, Présidente du CE, de **M. A. Murisier**, Doyen, du soutien de **Mme V. Boden**, directrice et de **M. G. Cavin**, Municipal. Ce dernier est remercié pour la mise à disposition de la Grande salle ainsi que le vin offert. Le personnel communal de Chardonne est également remercié pour leur bonne collaboration et disponibilité. **Egzeko** a transmis l'info sur les réseaux sociaux. **M. Th. Chevalley** a prêté la vaisselle pour cette manifestation. La collaboration entre les jeunes est à relever.

Mme V. Boden, Directrice, a envoyé un mail au Quart parents pour les remercier de l'organisation de cette journée.

Après la présentation des sociétés, un mail a été envoyé à tous les exposants. Le retour a été très positif, ce qui est gratifiant. Aucun point à améliorer n'a été signalé.

Le Quart parents pense qu'il faudrait l'installation d'un micro. A la fin de la journée, un apéritif devrait être prévu pour remercier les exposants. **Mme C. Murisier** informe qu'un budget doit être défini et présenté en temps voulu.

Mme V. Boden a inséré sur le site de l'école le QR code permettant de s'informer auprès de toutes les sociétés contactées. Il se trouve dans la rubrique Quart parents.

En 2026, un tel projet pourrait être organisé à Corsier. **M. C. Desmet** souhaite que la date soit bloquée rapidement.

-**Mme V. Jolissaint** remercie l'école pour l'organisation du projet d'établissement « Accompagner les pratiques numériques » et le travail sur les émotions.

Mme V. Boden est satisfaite car les parents ont répondu présent.

Mme la Présidente relève l'importance de ces rencontres et échanges.

Mme la Présidente souhaite connaître la date de l'Assemblée générale du Quart parents.

Mme V. Jolissaint précise que la date du mardi 1^{er} octobre 2024 est retenue avec, à 19h30, l'AG de l'APE suivie à 20h00 de l'AG du Quart parents. Les deux AG se dérouleront à Corseaux.

6. Divers et propositions individuelles

-**Mme C. Murisier** informe que **Mme L. Heiniger** a quitté l'ASICC à fin mars 2024. Elle soumet la candidature au CE de **Mme Coline Castagnetti**, nouvelle coordinatrice.

Mme la Présidente soumet la candidature de **Mme C. Castagnetti** au sein du CE (Quart représentants de la société civile).

Cette proposition est acceptée à l'unanimité du CE. Elle se présentera au prochain CE.

Mme C. Murisier informe que, suite au départ de **Mme L. Heiniger**, une restructuration a été décidée. Une coordinatrice a été engagée ainsi qu'une secrétaire au Comité de direction de l'ASICC. Mmes Coline Castagnetti et Joëlle Berchier travailleront respectivement à 80% et 40%.

-**Mme F. Mietta** informe que, à la prochaine rentrée scolaire, elle laissera sa place à **Mme Alexia Montmollin** au sein du Quart représentants de la société civile. Elle enseigne à la Tour-de-Peilz et habite Chardonne.

Mme la Présidente remercie **Mme F. Mietta**, Quart représentants de la société civile pour l'APE, pour son engagement au sein du CE.

Mme la Présidente soumet au vote la candidature de **Mme A. Montmollin** au sein du CE (Quart représentants de la société civile).

Cette proposition est acceptée à l'unanimité du CE.

-**Mme F. Mietta**, au nom de l'APE, informe que la conférence du jeudi 22 février 2024 sur le cyberharcèlement a soulevé l'intérêt de dix parents. Sept enfants (10 à 13 ans) se sont inscrits pour un atelier le samedi matin 24 février 2024. L'atelier est financé par Egzeko et l'APE. Une contribution financière est demandée aux parents pour la conférence. L'APE souhaite reconduire ces conférence et ateliers. Il faudra éviter la période hivernale et trouver de nouvelles idées pour motiver parents et enfants.

Mme V. Jolissaint constate que les enfants et les parents doivent être invités en parallèle et non à des moments différents.

-**Mme la Présidente** demande si l'APE est invitée à la soirée d'information des élèves de 1P.

Mme V. Boden relève que cette année, seul le Quart parents a été invité. En 2025, l'APE sera également invitée lors de la présentation aux parents des futurs 1P.

-**M. Th. Chevalley**, au nom du Service jeunesse, présente quelques activités :

-Balade culturelle à Corsier : depuis le 1^{er} juin 2024, 12 photos de Louanne Huber seront exposées en plein air. Le but est de trouver la thématique de l'expo. Un tel projet pourrait également se dérouler dans les autres communes.

-Activités ludiques et de loisirs, dès 8 ans, du 1^{er} au 12 juillet 2024.

-Tournoi international du lancer de tapettes à mouches, en collaboration avec le Service Jeunesse de Vevey, 8 juin 2024.

-L'automne s'amuse, journées d'activités pour les 8 à 15 ans, du 14 au 18 octobre 2024.

Ces journées ont pu se mettre en place grâce au soutien financier de l'ASICC.

Les inscriptions aux diverses activités se font à la journée.

-Mme A. Forgerit, concernant l'UAPE, s'étonne qu'une attestation de domicile doit être fournie.

Mme C. Murisier répond qu'en 2025, un nouveau réseau sera créé pour les quatre communes du Cercle, « **Association intercommunale Enfance et Jeunesse du Cercle de Corsier** ». L'ASICC est chargée de sa mise en place. Les statuts seront modifiés pour accueillir le préscolaire, le parascolaire et les accueillantes en milieu familial. L'attestation de domicile ne sera demandée qu'une seule fois pour la constitution du dossier. C'est une mise à jour de tous les dossiers Ondîne qui seront repris dans le nouveau réseau. Cela permettra de confirmer que les enfants sont bien domiciliés dans l'une des quatre communes du Cercle. La déclaration d'impôts sera prise en considération. Cela est plus juste par rapport aux personnes qui ont des biens immobiliers avec un salaire minimum, ceux-ci étaient alors au bas de l'échelle tarifaire.

M. C. Desmet précise que certains vivent sur leurs revenus immobiliers et n'ont pas de salaire. Le revenu déterminant unifié (RDU) est calculé sur la base des éléments compris dans la dernière déclaration d'impôts.

M. G. Cavin relève que les parents et les communes payeront moins pour l'accueil parascolaire et préscolaire. Ils bénéficieront de subventions émanant de la FAJE (Fondation pour l'Accueil de Jour des Enfants).

-Mme N. Ducotterd demande si le flyer permettant l'accompagnement des parents dans le bus lors de la 1^{ère} semaine de la rentrée scolaire sera transmis aux parents des 1P.

Mme V. Boden répond par l'affirmative.

-Mme C. Murisier informe que la « Commission Prévention Riviera » soutient financièrement des projets de prévention en faveur de la cohésion sociale. Les communes du Cercle sont partenaires. Un site internet renseigne sur les buts et les missions de cette Commission. Une aide financière peut être apportée lors de la présentation de projets de prévention de toutes formes de harcèlement.

-Mme V. Jolissaint souhaite connaître la date des portes ouvertes des futurs 1P.

Mme V. Boden relève que la date du jeudi 15 août 2024, de 17h00 à 19h00 a été retenue. Le Quart parents et l'APE sont les bienvenus lors de ces portes ouvertes.

7. Calendrier de la prochaine séance

La prochaine séance du CE aura lieu le **mardi 5 novembre 2024** à 19h30, à Corseaux.

M. C. Desmet, au nom de la Commune de Corsier, invite les membres du CE à partager une collation.

La parole n'est plus demandée. **Mme la Présidente** remercie les membres du CE pour leur participation et la commune de Corsier pour l'agape. Elle clôture la séance à 21h05.

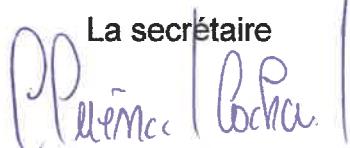
Pour le Conseil d'Etablissement

La Présidente



M. Skinner

La secrétaire



C. Cuénod-Cochard